



Ex(tra)territorial : du droit aux littératures, langues et cultures

Didier Lassalle, Dirk Weissmann

► To cite this version:

Didier Lassalle, Dirk Weissmann. Ex(tra)territorial : du droit aux littératures, langues et cultures. Didier Lassalle ; Dirk Weissmann. Ex(tra)territorial : les territoires littéraires, culturels et linguistiques en question/reassessing territory in literature, culture and language, , 2014. hal-01634657

HAL Id: hal-01634657

<https://hal.science/hal-01634657>

Submitted on 14 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ex(tra)territorial : du droit aux littératures, langues et cultures

Didier Lassalle / Dirk Weissmann*

Cette introduction se propose de retracer l'histoire du concept d'exterritorialité depuis ses origines lointaines dans la sphère juridique jusqu'à son usage actuel dans les études culturelles. Cette généalogie nécessite d'abord un retour sur le concept de territoire sur lequel s'est greffé celui d'exterritorialité. Nous ouvrirons ensuite quelques pistes de réflexion autour de la territorialité et l'exterritorialité des littératures, langues et cultures. Ce faisant, nous situerons l'idée d'exterritorialité par rapport à certaines approches théoriques issues de la postmodernité et du postcolonialisme.

Notion juridique relevant du droit international public et remontant au XVII^e siècle,¹ le terme d'exterritorialité (ou d'extraterritorialité)² suscite depuis longtemps l'intérêt des sciences humaines et de la littérature, qui, depuis le XX^e siècle, n'ont pas hésité à se l'approprier pour l'élargir et le transformer. En atteste notamment son emploi, au sens figuré, chez des auteurs tels que Georg Simmel, Franz Kafka, Sigmund Freud, Robert Musil, Joseph Roth, Siegfried Kracauer, Georges Steiner et d'autres.

Selon sa définition actuelle la plus commune, l'exterritorialité juridique désigne « un principe [...] qui revient pour un pays à laisser s'exercer l'autorité d'un État étranger sur une partie de son territoire propre ».³ Le siège des Nations unies à New York ou le quartier général de l'OTAN à Bruxelles en sont des exemples contemporains. En changeant de perspective, l'exterritorialité définit l'état d'une personne ou d'un lieu qui n'est pas soumis à la juridiction selon le droit local en vigueur sur un territoire donné.

Or, le terme d'exterritorialité connaît aujourd'hui de plus en plus d'acceptions et d'usages hors la sphère juridique, une évolution renforcée par ce qu'on a qualifié de « tournant spatial »,⁴ c'est-à-dire la naissance, à la fin des années 1980, d'un paradigme théorique insistant sur l'historicité et la

* Université Paris-Est Créteil (UPEC), Institut des mondes anglophone, germanique et roman (IMAGER), didier.lassalle@u-pec.fr, weissmann@u-pec.fr.

¹ C'est dans doute le juriste néerlandais Hugo Grotius qui, en 1625, est l'inventeur du concept, né dans la langue latine. Pour l'origine du principe d'exterritorialité et sa discussion du XVII^e au XIX^e siècle voir Alfons Heyking, *L'Exterritorialité* (Berlin: Puttkammer und Mühlbrecht, 1889). N.B.: la bibliographie complète de cette introduction figure à la fin de la version anglaise du texte.

² Selon le *Robert*, l'introduction du terme d'exterritorialité dans la langue française, qui remonte à 1845, est antérieure à celle d'extraterritorialité, datant de 1905. Afin de rendre justice à ce doublon terminologique, le présent ouvrage adopte l'usage d'utiliser la forme d'exterritorialité dans tous les chapitres en langue française et celle d'extraterritoriality dans tous les chapitres en langue anglaise.

³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Extraterritorialit%C3%A9>

⁴ Jörg Döring et Tristan Thielmann (dir.), *Spatial turn, Das Raumparadigma in den Kultur- und Sozialwissenschaften* (Bielefeld: transcript, 2008), p. 7.

contingence des différents régimes de territorialité, en s'appuyant sur des systèmes de pensée issus de la postmodernité.⁵

Alors que la science juridique repose sur le principe d'une définition rigoureuse de ses concepts, le transfert de l'exterritorialité hors de son domaine d'origine ouvre un autre espace de réflexion, un espace d'imagination, grâce notamment à une relecture à la fois métaphorique et littérale du terme. En effet, le préfixe *ex(tra)*-, désignant la sortie, la séparation, le déplacement, semble rapprocher l'exterritorialité de quelques concepts récents formés sur le préfixe *trans*-, comme trans-nationalisme, trans-culturalité, trans-disciplinarité, trans-linguistique. Il s'agit de concepts qui se trouvent sur le premier plan des débats actuels en sciences humaines et sociales et qui ont en commun l'idée d'un mouvement de l'autre côté d'une frontière, hors d'un espace prédéfini.

Par conséquent, si l'exterritorialité peut qualifier un transfert ou un abandon d'autorité territoriale, un régime spécifique entre deux territoires constitués, elle peut également s'étendre comme une existence – fût-elle utopique – hors territoire, un statut a-territorial (comme on parle d'une personne apatride), proche de la déterritorialisation deleuzienne sur laquelle on reviendra plus bas. Or, n'est-ce pas précisément ce rapport d'extériorité, voire de négativité, que l'exterritorialité entretient avec l'idée de territoire qui explique l'intérêt que de nombreux écrivains, intellectuels et universitaires ont pu porter à ce terme ? La naissance d'une pensée (post-)moderne de l'exterritorialité, ne serait-elle pas d'abord la réaction à un concept de territoire qui, au XX^e siècle, a pu se muer en vocable de combat, guerrier et xénophobe ? Ces propos de Robert Musil, consignés dans son journal de l'année 1938, semblent confirmer ce point de vue : « *L'exterritorialité de l'homme intellectuel*, voilà l'expression juste dans cette époque de sang, de terre, de race, de masse, de dictateurs et de patrie ».⁶ À la même époque où Carl Schmitt élabore sa théorie de l'« État total » et du « Nomos de la terre », l'exterritorialité est ici conçue comme un moyen de s'extraire de l'emprise, jugée néfaste voire mortifère, du territoire.⁷

⁵ Sur le lien entre *spatial turn* et postmodernité voir Frederic Jameson, *Postmodernism, Or, the Cultural Logic of Late Capitalism* (Durham : Duke University Press, 1992), p. 154.

⁶ « *Exterritorialität des geistigen Menschen*, ist der richtige Term in dieser Blut-, Boden-, Rasse-, Masse-, Führer- und Heimatzeit », Robert Musil, *Tagebücher* (Reinbek bei Hamburg : Rowohlt, 1976), p. 905.

⁷ Carl Schmitt, *Staat, Großraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969*. éd par G. Maschke (Berlin : Duncker & Humblot 1995).

L'invention du territoire

Si cette idée (post-)moderne d'exterritorialité s'est greffée, de manière critique, sur le concept de territoire, on peut également affirmer qu'un certain régime pré-territorial précède celui de la territorialité. Car, à suivre les travaux des historiens et des géographes, le territoire serait une notion somme toute assez récente. Ainsi, au Moyen-âge, en dépit de l'importance accordée à la propriété foncière, le contrôle absolu ou exclusif exercé sur un espace clairement défini ne revêt pas encore une importance capitale, puisque le pouvoir politique est alors exclusivement fondé sur les relations d'allégeances entre sujets et souverains.⁸

C'est à la Renaissance, avec l'apparition des cités-États italiennes, que s'ébauche un nouveau concept d'espace s'appuyant sur les avancées de la géométrie et de la science cartographique mais aussi sur une vision renouvelée de l'État, de sa forme et de son périmètre. Dans l'Europe du XVII^e siècle, l'espace politique, désormais circonscrit, exclusif et étendu en trois dimensions, devient territoire. L'époque est à la mesure, à l'ordonnancement des terres, au catalogage des ressources naturelles et humaines, qui sont les clés de la constitution de l'État moderne. Le territoire n'est donc non seulement une manière de concevoir un pays, mais le corollaire politique de cette nouvelle conception de l'espace. En 1648, le Traité de Westphalie introduit la notion de « souveraineté territoriale » formant le socle du droit international.⁹ Conjointement à cette affirmation du territoire naissent également les premières réflexions philosophiques et juridiques autour du principe d'exterritorialité.¹⁰

Ce processus de transformation d'identités territoriales ponctuelles en identités collectives donne lieu à la construction géopolitique d'ensembles territoriaux abstraits. Un fait qu'illustre notamment le frontispice de l'*Atlas of England and Wales*, établi en 1579 par Christopher Saxton (1542-1611). Celui-ci montre la reine Élisabeth I trônant au centre, entourée de deux allégories masculines incarnant la géographie et l'astronomie. Sur cette image, qui annonce les représentations cartographiques à venir, le corps de la reine se

⁸ Guntram H. Herb, « National Identity and Territory », in *Nested identities, Nationalism, Territory, and Scale*, éd. par Guntram H. Herb and David H. Kaplan (Lanham et al.: Rowxman & Littlefield, 1998), pp. 9-30.

⁹ Stuart Elden, « Missing the point : globalization, deterritorialisation and the space of the world », *Transactions of the institute of British Geographers*, New Series, 33:1 (2005), pp. 8-19.

¹⁰ Voir *infra* note 1.

confond avec le pays dont elle est la souveraine.¹¹ Le but recherché est de donner un contenu vécu et émotionnel à ce qui n'est au fond qu'une vision territoriale abstraite, d'essence idéologique et politique.¹²

Territoire et nation

Comme évoqué plus haut, le discours philosophique et littéraire sur l'exterritorialité peut se concevoir comme une réaction à l'exacerbation de l'idée de nation ayant trouvé son apogée cataclysmique dans les guerres mondiales du XX^e siècle. Ce n'est pas un hasard si les premiers témoignages d'importance de la part d'écrivains et d'intellectuels coïncident avec les catastrophes du siècle dernier. En effet, le concept moderne de territoire et celui d'État-nation sont intimement liés. À partir du XVIII^e siècle, leur intégration progressive déclenche, en synergie, des processus connexes aboutissant à l'élaboration de nouveaux modes d'identification collective. De nombreux auteurs ont tenté d'élucider les rapports complexes entre territoire, nation, culture et communauté qui naissent à cette époque.

Ainsi, Benedict Anderson a forgé le concept de « communauté imaginée ». ¹³ Il montre que le développement parallèle du capitalisme et de l'imprimerie a permis l'extension de l'usage des langues vernaculaires. ¹⁴ Ces langues imprimées unitaires ont ainsi posé les bases de la conscience nationale en créant des territoires unifiés de communication, préfigurant les nations modernes. ¹⁵ Pour Anderson, la nation est une communauté politique à la fois imaginée, limitée et souveraine. ¹⁶ Une communauté imaginée, car il est impossible pour un individu de connaître tous les autres membres de cette communauté, même si celle-ci existe comme représentation dans son esprit et dans celui des autres membres. Une communauté limitée, car même les plus larges parmi elles ont des frontières au-delà desquelles se trouvent d'autres nations. Enfin, une communauté souveraine, depuis que les Lumières et les révolutions (américaine et française) ont renversé les anciennes tutelles, celles des dynasties européennes. L'État-nation territorial constitue désormais la garantie et l'emblème de la nouvelle liberté acquise. ¹⁷

¹¹ Christine Sukic, « “Dans les bras de Neptune enlacée” : corps insulaire de l'Angleterre, d'Élisabeth I^{re} à Jacques I^{er} », *Savoir en Prisme*, 1 (2011), pp. 223-235. Accessible en ligne [http://www.univ-reims.fr/gallery_files/site/1/1697/3184/9681/30077/35247.pdf].

¹² Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires* (Paris : Nathan, 2001), p. 182.

¹³ Benedict Anderson, *Imagined Communities* (London : Verso, 2006 [(1983)]).

¹⁴ Par rapport aux aspects linguistiques de la territorialité nationale voir également Daniel Baggioni, *Langues et nations en Europe* (Paris : Payot et Rivages, 1997).

¹⁵ Anderson, *Imagined Communities*, *op. cit.*, pp. 44-45.

¹⁶ *Ibid.*, p.6.

¹⁷ *Ibid.*, p.7.

Comme le montre pour sa part Eric Hobsbawm, au XIX^e siècle, le concept de nation se transforme sous la pression des nouvelles forces économiques. Il est alors pensé comme une communauté d'intérêts rattachée à un Etat et s'appuyant sur un territoire suffisamment vaste pour assurer sa pérennité et son expansion. Cet ensemble, en situation de concurrence économique directe avec d'autres, offre aussi désormais à tous les individus qu'il regroupe, sans distinction de culture ou de langue, davantage de possibilités de promotion sociale que l'étroite appartenance régionale des époques précédentes. Un lien durable entre territoire, communauté d'intérêts et Etat moderne est ainsi établi.¹⁸

Une explication complémentaire est fournie par Ernest Gellner pour qui une culture commune partagée par le plus grand nombre est une condition nécessaire au développement de la société industrielle. Cette « haute culture » possède une complexité et une richesse telles qu'elles ne peuvent être maintenues que grâce à l'alphabétisation – dans une langue officielle unique – prodiguée au sein d'institutions spécialisées d'enseignement dont le rôle est essentiel. Cette tâche gigantesque d'homogénéisation linguistique et culturelle ne peut être accomplie que sous l'égide d'une infrastructure politique solide : l'Etat. Pour Gellner, la nation est donc la conséquence de cette nouvelle forme d'organisation sociale fondée sur une « haute culture » profondément intériorisée, dépendante d'un système éducatif, et protégée par son propre Etat. L'homogénéité linguistique combinée au poids politique des institutions étatiques donne du corps à la communauté imaginée de langue et renforce le lien entre territoire, langue et pouvoir politique dans les Etats modernes du XIX^e siècle.

Enfin, cette entité culturelle nationale doit posséder une taille minimale afin d'être viable car il n'y a place que pour un nombre limité de ces Etats sur la planète. Cette contrainte peut donner lieu à des conflits ethno-nationalistes internes lorsqu'une minorité culturelle importante cherche à se séparer de la majorité et qu'il s'en suit une lutte féroce pour le partage du territoire et de ses populations. Des conflits entre Etats peuvent être déclenchés notamment lorsque les frontières politiques existantes ne coïncident pas exactement avec celles qu'ambitionnent les « hautes cultures » en train de se constituer.¹⁹

C'est ainsi qu'à partir de 1870, début de la guerre franco-allemande dont l'issue donna lieu à la fondation de l'Empire allemand, s'amorce une nouvelle période. Les grandes puissances occidentales cherchent à affirmer leurs

¹⁸ Eric Hobsbawm, *Nations and nationalism since 1780* (Cambridge : Cambridge University Press, 1990).

¹⁹ Ernest Gellner, *Nations and Nationalism* (Ithaca – New York : Cornell University Press, 1983), pp. 48-52 et 54-62.

identités nationales respectives et à concevoir et à diffuser des symboles et imaginaires nationaux distinctifs et marquants, encourageant une forte identification des individus avec leur communauté nationale. L'État moderne qui s'ancre dans l'idée de nation politique institutionnalise alors le nationalisme, c'est-à-dire l'attachement populaire à la nation impliquant en contrepartie des formes de rejet de l'autre, y compris chauvinisme, xénophobie, racisme.

La vigueur du territoire

Le territoire s'avère donc essentiel pour le développement d'un sentiment national. Les nationalistes l'ont d'ailleurs bien compris en tentant de donner, avec force symboles, rites, récits et mythes, de la substance au lien imaginé entre le peuple et le pays. Le territoire a aussi pour avantage de clarifier l'identité nationale en atténuant l'ambiguïté relative des marqueurs ethniques et culturels. Cet espace circonscrit par ses frontières contribue à masquer les différences internes et à fondre les expériences individuelles et collectives dans une histoire nationale commune. Il crée une conscience collective en se réinventant comme patrie et terre des ancêtres.

Avec le temps, un renversement caractéristique a lieu. Ce n'est plus le groupe qui définit le territoire mais l'inverse qui se produit. Par conséquent, les nations ne peuvent s'instituer sans un territoire leur fournissant une légitimité historique et des frontières. En outre, le territoire représente non simplement les origines harmonieuses inscrites dans le passé primordial de la nation, mais incarne également la mémoire collective de son évolution. Il exprime à la fois la cohésion interne et la différenciation externe.²⁰ Le temps et l'espace se combinent et sont encodés dans les stratégies de représentation nationalistes, donnant forme aux sentiments communautaires et à l'identité nationale qui s'appuie sur une interprétation mythifiée de l'histoire et du territoire.

L'idée principale qui se dégage de ces analyses est que le territoire est une fabrication sociale qui résulte à la fois de l'expérience des agents qui le construisent et des structures sociales et spatiales lourdes instituées par ce processus. Plusieurs définitions récentes du territoire renouvellent cette tradition historique. Selon le géographe Guy Di Méo, le territoire est créé par l'appropriation économique, idéologique, politique et sociale d'un espace par des groupes ayant une représentation d'eux-mêmes et de leur histoire.²¹ Pour Bernard Debarbieux, c'est plutôt un ensemble de ressources maté-

²⁰ Guntram H. Herb, « National Identity and Territory », *op. cit.*, pp. 17-18.

²¹ Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien* (Paris : L'Harmattan, 1996), p. 40.

rielles et symboliques ayant la capacité de structurer l'existence pratique des individus tout en étant créateur d'identité.²²

Le territoire sert donc à la fois d'outil de légitimation politique et d'outil de régulation sociétale par le biais de sa capacité mimétique à reproduire l'organisation sociale dont il est lui-même issu. Sa pérennité est assurée par le fait que les Etats et les Etats-nations restent toujours les formes dominantes de la division politico-territoriale et que leur disparition n'est pas à l'ordre du jour, même dans le contexte actuel de la mondialisation.

Limites de la notion de territoire

Dans la géographie actuelle, notamment française, le terme de territoire est utilisé extensivement et se retrouve dans un grand nombre d'expressions (l'identité territoriale, politique territoriale, ingénierie territoriale, etc.). L'importance et l'utilisation croissantes de cette notion a entraîné de nombreuses réflexions autour de son usage parfois excessif et de sa pertinence. En effet, la correspondance territoire = Etat n'est plus aussi évidente qu'avant les années 1960 qui ont vu le développement croissant des revendications locales ; la notion s'est alors étendue pour intégrer des réalités variées et des processus relevant de plusieurs échelles.

D'autre part, avec la mondialisation, un nouveau couple a émergé, le couple territoire/réseau. Pour certains, la mondialisation annonçait même la fin de la géographie, un monde parfaitement fluide et interconnecté, structuré autour de grandes villes en réseau, entretenant des liens plus intensifs entre elles qu'avec leur espace environnant. Il est vrai que certains enjeux sociaux et économiques majeurs ne peuvent plus être analysés dans le cadre d'un territoire délimité mais nécessitent une approche plus globale.²³

Plus généralement, les crises et les bouleversements politiques et économiques qui jalonnent l'époque contemporaine ont produit des mouvements migratoires de masse, des redéfinitions en série des frontières étatiques et territoriales.²⁴ Le processus de métissage qui en découle mine l'idée de territoires homogènes en matière culturelle, linguistique, ethnique. En outre, on assiste à la multiplication d'espaces sociaux transnationaux, décrits par le

²² Bernard Debarbieux, « Le territoire : Histoires en deux langues. A bilingual (his-)story of territory », in *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, éd. par C. Chivallon et al. (Bordeaux : Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1999), pp. 36-37.

²³ Frédéric Giraut, « Conceptualiser le Territoire », *Historiens et géographes*, 403 (2008), pp. 57-67 (p. 58).

²⁴ Voir Ulf Hannerz, *Transnational Connections : Culture, People, Places* (London : Routledge 1996).

sociologue Thomas Faist,²⁵ et à l'instauration de formes de « super-diversité ».²⁶

Tout en gardant sa puissance prescriptive, la vision territoriale ou « territorialisante », ancrant l'identité, les langues, les expressions culturelles et artistiques dans un territoire propre, est donc de plus en plus critiquée, étant donné qu'elle fait l'impasse sur la mobilité des rapports sociaux dans l'espace, ne prend en compte que les pratiques dominantes, en étant progressivement abandonnée au profit des réseaux dans un contexte de mondialisation. Ainsi, selon Marie-Christine Jaillet, les modes de vie ne s'organisent plus tellement autour de la proximité mais autour de la mobilité ; l'individu jongle désormais avec des territoires à géométries variables.²⁷ Pour Denis Retaillé cette critique doit s'étendre à l'ensemble de ces « fictions géographiques » que sont la frontière, le territoire et l'aire culturelle.²⁸ Bertrand Badie a même théorisé la disparition des territoires sous l'action conjuguée de la mondialisation, de la fin de la Guerre froide, et de la crise des États dont les pouvoirs se réduisent considérablement. De plus, selon lui, l'État en tant qu'institution politique serait concurrencé par les organisations non-étatiques qui influent fortement les relations internationales.²⁹

Cependant, on constate également aujourd'hui une sorte de « revanche » des territoires sous l'effet de deux forces contradictoires. D'une part, un mouvement inexorable vers de nouvelles formes de liens supranationaux, d'autre part, la montée de régionalismes infranationaux fondés sur la redécouverte d'identités passées ou sur la volonté de parvenir à un niveau d'autonomie politique et culturelle jamais atteint. Le souhait de plus en plus partagé de retourner à des sociétés de taille humaine résulte en partie du rejet de l'uniformité culturelle croissante imposée par la construction de ces organisations et de ces grands ensembles supranationaux, mais est également lié au désir d'avoir un contrôle plus étroit sur la conduite de sa propre existence.³⁰ En effet, la mondialisation, loin d'effacer les logiques territoriales, aurait plutôt tendance à les revivifier, à les mettre en concurrence, mais

²⁵ Thomas Faist, *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, (Oxford : Oxford University Press, 2000).

²⁶ Steven Vertovec, *Super-diversity* (London & New York : Routledge, 2014).

²⁷ Marie-Christine Jaillet, « Contre le territoire, la "bonne distance" », in *Territoires, Territorialité, Territorialisations. Controverses et perspectives*, éd. par Martin Vanier (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009), pp. 115-121 (p. 121).

²⁸ Denis Retaillé, « Malaise dans la géographie : l'espace est mobile », in *Territoires, Territorialité, Territorialisations, op. cit.*, pp. 97-114 (p. 101).

²⁹ Bertrand Badie, *La Fin des territoires* (Paris : Fayard, 1995).

³⁰ David B. Knight, « Identity and Territory : Geographical Perspectives on Nationalism and Regionalism », *Annals of the Association of American Geographers*, 72:4 (1982), pp. 514-531.

également à leur donner les moyens de valoriser leur identité et leur spécificité.

Ainsi, on comprend aisément qu'un concept tel que l'identité territoriale, qui repose sur l'idée que le rapport aux lieux ou à l'espace est essentiel dans la formation des identités individuelles et de groupe, reste très prisé par les géographes. Or, ce raisonnement poussé à l'extrême peut avoir des conséquences dramatiques, en fonction de deux dérives idéologiques diamétralement opposées et difficilement contrôlables : la survalorisation des liens identité-territoire d'une part, et la négation de la territorialité comme attribut nécessaire de l'identité d'autre part.³¹ En effet, on peut légitimement craindre que l'analyse de certains phénomènes sociaux dans leur relation à l'espace où ils se manifestent ne conduise à une accentuation artificielle du caractère identitaire de cet espace et à l'exploitation politicienne des sentiments qu'il fait naître. Les exemples historiques sont nombreux, et certains conflits anciens ou récents (voir l'ex-Yougoslavie) restent fixés dans la mémoire pour les horreurs qu'ils ont engendrées.

Le territoire de la philologie

Qu'en est-il de la pensée du territoire et de son possible dépassement dans le cadre de la recherche en littératures, langues et cultures étrangères ? On sait que la notion de territoire représente un outil conceptuel majeur de ces disciplines, notamment en France, mais plus généralement dans l'ensemble du monde occidental. Dans ce contexte, le territoire peut se définir par des critères tels que la langue, la culture, la religion, les frontières politiques ou naturelles, etc. Si les limites et l'étendue des espaces ainsi définis peuvent fluctuer, cette vision territoriale suppose généralement la réunion de plusieurs de ces critères pour créer des aires supposées homogènes. Le territoire décrirait alors un espace symbolique défini par la relation politique et culturelle d'un groupe linguistique donné au maillage de son espace physique. À suivre cette approche, les études allemandes, pour ne citer que cet exemple, s'occuperaient ainsi d'une aire germanique qui engloberaient la langue, la culture et la littérature dites allemandes. Il en résulte un certain nationalisme méthodologique qui reste perceptible dans la recherche actuelle malgré tous les tournants méthodologiques intervenus depuis.

Or, s'il est indispensable à un certain ordonnancement de l'espace et de ses productions culturelles, le concept de territoire peut également apparaître comme un carcan, tellement les disciplines philologiques, fortement territorialisées, sont ancrées dans un esprit de dallage et de compartimentage re-

³¹ Yves Guermond, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 4 (2006), pp. 291-297.

montant au XIX^e siècle. La tentative la plus poussée d'une telle territorialisation remonte en effet à l'époque romantique et post-romantique lorsque la philologie et l'historiographie, s'inscrivant dans un contexte politique plus large, ont tenté de faire coïncider langue, culture, littérature, ethnie, religion, etc., sous forme de la nation ou du peuple. On sait par exemple, comment, en Allemagne, des penseurs tels que Herder, Fichte et Humboldt se sont détournés de la quête des vérités universelles pour insister sur « l'incommensurabilité des particularismes collectifs, des styles de vie et des formes de pensées, des réalisations concrètes de telle ou telle communauté » dans leur volonté de recenser, de délimiter et de consolider les traits spécifiques d'une nation en devenir.³²

Au niveau des acteurs, cette forte puissance identitaire du territoire peut être conçue et vécue comme un garant de la stabilité psychique et de la cohésion sociale. Mais elle peut également prendre la forme d'un fardeau ou d'un enfermement. Car, si certains artistes et écrivains ont volontiers endossé le rôle de représentant ou de porte-parole de leur peuple, de leur nation, d'autres ont essayé de s'y soustraire par tous les moyens, parfois en quittant délibérément le territoire pour l'exil quand d'autres y ont été poussés ou contraints. Certes, l'exterritorialité peut comporter le risque du déracinement et de la perte des repères, des traditions et des identités ; elle peut même déboucher sur des non-lieux dans le sens défini par Marc Augé.³³ Cependant, elle ouvre également la possibilité – ou du moins l'horizon utopique – d'une nouvelle liberté, d'un autre espace, de nouvelles marges, voire d'une circulation sans entraves, sans papiers, franchissant des frontières de tous genres sans besoin de décliner inlassablement son identité.

Dans sa contribution essentielle au discours sur l'exterritorialité, Georges Steiner évoque le cas des écrivains « délogés » apparus à la fin du XIX^e siècle conjointement à l'émergence de la modernité littéraire impliquant un nouveau rapport au langage.³⁴ Selon Steiner, la culture, la littérature et la langue de la modernité sont forcément plurielles et hybrides, impossibles à fonder sur un territoire circonscrit et unificateur. Ce sont ces artistes d'un monde décentré, poètes, romanciers, dramaturges, cinéastes, etc., ces exilés et déplacés impossibles à contenir dans des frontières physiques et intellectuelles fixes et immuables, qui participent au grand brassage identitaire et contribuent à la créolisation du monde moderne.

³² Philippe Descola, *Par-delà nature et culture* (Paris : Gallimard, 2005), p. 113.

³³ Augé, Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité* (Paris : Seuil, 1992).

³⁴ George Steiner, *Extraterritorial, Papers on Literature and the Language Revolution* (New York : Atheneum, 1971), p. VIII.

Plus généralement, l'histoire montre que les acteurs de la vie intellectuelle et culturelle ont toujours été portés à la traversée et à la transgression des frontières. Au XX^e siècle, les guerres, révolutions, colonisations, décolonisations et autres transformations politiques, sociales et économiques récentes ont déclenché des reconfigurations en série du cadre territorial. En particulier, elles ont déclenché des flux migratoires, des phénomènes d'exil et de diaspora qui ont engendré un déplacement massif des manifestations et expressions culturelles et artistiques, leur ancrage territorial devenant incertain et instable. Si elles sont souvent issues de catastrophes sources de terribles souffrances, les confrontations culturelles, les formes d'hybridation et/ou de métissage résultant de ces déplacements sont également créatrices de dynamisme, d'innovation et de diversification.

Éléments d'une pensée de l'exterritorialité

À la suite de Steiner et de ses prédécesseurs, certains penseurs de la postmodernité ont élaboré des théories procédant à une mise en cause de l'idée de territoire allant jusqu'à son dépassement définitif. Si, à la différence des Simmel, Musil, Kracauer et d'autres Steiner, ils n'utilisent pas précisément le terme d'exterritorialité, leur pensée est une source précieuse pour pousser plus loin les réflexions de leurs précurseurs.

Dans ce contexte, il faut avant tout revenir à Gilles Deleuze et à son célèbre concept de déterritorialisation, introduit au début des années 1970, en collaboration avec Félix Guattari. Grands lecteurs d'écrivains privilégiant à l'enracinement et au territoire l'errance, la traversée et le mouvement, Deleuze et Guattari appliquent ce concept voisin mais différent de l'exterritorialité à la littérature. Selon eux, les conditions de l'écriture littéraire sont optimales précisément dans les situations où l'exigence d'inscription dans un territoire n'existe pas, ou plus.³⁵

Deleuze et Guattari analysent le processus de déterritorialisation notamment au prisme de l'œuvre de Franz Kafka, qui s'approprie de façon créatrice la situation linguistique et culturelle complexe de Prague sous l'Empire des Habsbourg. Écartant le yiddish ainsi que le tchèque, Kafka choisit de s'exprimer en allemand, une langue devenue marginale, coupée de son centre. Son œuvre qualifiée de « littérature mineure » devient ainsi l'emblème d'une littérature déterritorialisée.³⁶ Or, selon Deleuze et Guattari, chaque langue est ouverte aux usages mineurs, et il n'est pas nécessaire d'appartenir

³⁵ Arlette Camion, « Deleuze et la question du territoire », in *Exterritorialité de la littérature allemande*, éd. par Nicole Fernandez-Bravo et al. (Paris : L'Harmattan, 2002), pp. 19-26.

³⁶ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure* (Paris : Minuit, 1975).

à une minorité ou à une culture minoritaire pour avoir accès au processus de déterritorialisation linguistique. Il suffit pour cela « d'être dans sa propre langue comme un étranger ».³⁷

Si les liens entre déterritorialisation et exterritorialité ne sont pas aisés à définir, la référence deleuzienne reste sans doute incontournable car elle renforce l'idée essentielle que chaque territoire à vocation à dépasser ses propres frontières et à se projeter vers le monde qui l'entoure.³⁸ Plus proche de la pensée derridienne que de celle de Deleuze et Guattari, la théorie post-coloniale élaborée par Homi K. Bhabha propose également de repenser les liens entre territoire et identité, notamment à partir de la notion de « disse-miNation ».³⁹ Selon Bhabha, les « lieux de la culture », pour citer le titre de son ouvrage majeur, ne coïncident pas avec les définitions classiques du territoire politique, mais se transportent en des lieux provisoires et fragiles, interstitiels. Les cultures « dominées » se font et se défont dans ces interstices par imitation et hybridation et échappent ainsi à la logique territoriale de type nationale.

Les identités hybrides de l'âge postmoderne et postcolonial semblent donc apporter de l'eau au moulin théorique du paradigme de l'exterritorialité. Il en va de même pour les nouvelles technologies de l'information qui accentuent la cassure entre le social et le géographique et semblent annoncer l'arrivée d'un nouvel âge d'interactions humaines non-localisées.⁴⁰ En effet, lorsqu'on se sépare du monde réel fait de limites physiques, de frontières culturelles et/ou linguistiques, pour plonger dans l'univers virtuel et mouvant d'Internet, de la téléphonie mobile et de la télévision satellitaire, on assiste à une étonnante reconfiguration. Cet espace numérique transcontinental accueille deux phénomènes contradictoires : homogénéisation d'une part, avec la fabrication d'une culture-monde soutenue et véhiculée par la vernacularisation de l'anglais (sous la forme du *globalish*), et dans laquelle se meut une élite cosmopolite ; l'affirmation des particularismes linguistiques et culturels d'autre part, qui réintroduit une certaine entropie en questionnant les structures nationales/territoriales héritées du XIX^e siècle et qui favorise l'émergence d'enclaves ethnoculturelles dans les grands pays d'immigration.⁴¹

³⁷ *Ibid.*, p. 48.

³⁸ Ronald Bogue, *Deleuze's Way. Essays in Transverse Ethics and Aesthetics* (Aldershot : Ashgate, 2007), p. 28.

³⁹ Homi K. Bhabha, *The location of culture* (London – New York : Routledge, 1994).

⁴⁰ Voir Daniela Ahrens, *Grenzen der Enträumlichung, Weltstädte, Cyberspace und die transnationalen Räume in der globalisierten Moderne* (Opladen : Westdeutscher Verlag, 2001).

⁴¹ Jean-Pierre Warnier, *La Mondialisation de la culture* (Paris : La Découverte, 2004).

Cependant, les propositions théoriques de ces dernières décennies en faveur d'un paradigme de l'exterritorialité n'ont pas trouvé un accueil unanime. Dans son *Éloge des frontières*, Régis Debray a récemment critiqué toutes ces approches, en raillant la déterritorialisation deleuzienne comme « mantra [...] qui résonne en maître dans nos colloques ». Critiquant ce qu'il appelle le sans-frontiérisme, il s'en prend à tous ceux qui : « chante[nt] l'errance et la nouvelle mobilité planétaire, ne jure[nt] que par le trans et l'inter, idéalise[nt] le nomade et le pirate ». ⁴² Il est vrai que, comme le rappelle Laurent Jeanpierre, une grande partie du discours philosophique et politique libertaire sur la fuite, l'exil, le déracinement, la mobilité, l'errance, développé dans la suite de Mai 1968, a accompagné voire renforcé la montée triomphante du néolibéralisme. ⁴³

L'exterritorialité se voit ainsi confrontée au danger de son instrumentalisation idéologique et marchande, ce qui incite à ne pas lui accorder une valeur intrinsèque, mais à la considérer comme une option parmi d'autres de la territorialité, dotée d'une valeur critique, certes, mais non sans comporter une certaine part d'ombre. En outre, l'exterritorialité, si elle peut être un vecteur de libération, apparaît également comme levier de mécanismes de domination et d'exclusion, voire de visées impérialistes. Or, cette vision de l'exterritorialité ne renoue-t-elle pas finalement avec la définition et l'histoire juridiques du terme d'exterritorialité dans le sens d'un rapport de forces politique et économique codifié par la loi ? Du droit à la pensée postmoderne, la réflexion des écrivains, philosophes et intellectuels serait ainsi revenue à ses origines...

Ex(tra)territorial : les territoires littéraires, culturels et linguistiques en question

Si certains intellectuels à l'instar de Régis Debray semblent attachés au modèle territorial européen classique, Édouard Glissant démontre pour sa part que les conceptions du territoire demandent à être traduites, à être comparées, à être relativisées. La sortie du contexte européen, nous permet en effet de constater à quel point certaines théories de la culture et de la littérature sont liées à des configurations territoriales particulières. Chez Glissant, on remarque ainsi une influence primordiale de la structure archipélique des

⁴² Régis Debray, *L'Éloge des frontières* (Paris : Gallimard, 2010), p. 19.

⁴³ Laurent Jeanpierre, « La place de l'exterritorialité », in *Fresh Théorie*, éd. par Mark Alizart et Christophe Kihm (Paris : Léo Scheer, 2005), pp. 329-349. Voir aussi Zygmunt Bauman, *Globalization : The Human Consequences* (Oxford : Polity Press, 2000) ; Luc Boltanski et Ève Chiappello, *Le nouvel esprit du capitalisme* (Paris : Gallimard, 1999).

Caraïbes, structure dont s'inspirent également les théories d'Ottmar Ette.⁴⁴ Profondément marqué par cette figure géopolitique et culturelle, Glissant propose de remplacer le paradigme du territoire par celui de l'aire et du lieu ouvert. Dans son *Introduction à une poétique du divers*, il écrit :

Le rapport est intense entre la nécessité et la réalité incontournables de la créolisation et la nécessité incontournable du lieu, c'est-à-dire du lieu d'où l'on émet la parole humaine. On n'émet pas de paroles en l'air, en diffusion dans l'air. Le lieu d'où l'on émet la parole, d'où l'on émet le texte, d'où l'on émet la voix, d'où l'on émet le cri, ce lieu-là est immense. Mais ce lieu on peut s'enfermer dedans. L'aire d'où l'on émet le cri, on peut la constituer en territoire, c'est-à-dire la fermer par des murs, des murailles spirituelles, idéologiques, etc. Elle cesse d'être « aire ». ⁴⁵

Glissant reconnaît le besoin d'attachement et d'enracinement, mais rejette la logique d'enfermement propre au régime territorial européen issu du XIX^e siècle. Sa « poétique de la Relation »⁴⁶ nécessite le dépassement de la pensée du territoire vers une pensée exterritoriale du lieu :

L'important aujourd'hui est précisément de savoir discuter d'une poétique de la Relation telle qu'on puisse, sans défaire le lieu, sans diluer le lieu, l'ouvrir. Est-ce que nous avons les moyens de le faire ? Est-ce que c'est réalisable par l'homme, par le genre humain, par l'être humain ? Ou est-ce que nous devons considérer une fois pour toutes que pour préserver le lieu il nous faut préserver l'exclusif du lieu ? ⁴⁷

Ce paradigme de l'« exclusif du lieu », le modèle européen de l'État-nation avait réussi à l'exporter dans le monde entier, forgeant et promouvant une approche qui, loin d'être universelle, a marqué une certaine manière d'aborder les productions culturelles, y compris dans la recherche scientifique en lettres, langues et sciences humaines.

Patrick Chamoiseau, issu du même univers archipélique, œuvre pour la même promotion d'une pensée de l'espace et de la création fondée sur le concept de lieu opposé à celui de territoire :

Le Lieu est ouvert et vit de cet ouvert ; le Territoire dresse frontières. Le Lieu évolue dans la conscience des mises-sous-relations ; le Territoire perdure dans la projection de ses légitimités. Le Lieu vit sa parole dans toutes les langues possibles, et tend à l'organisation de leur écosystème ; le Territoire n'autorise qu'une

⁴⁴ Ottmar Ette, *TransArea. Eine literarische Globalisierungsgeschichte* (Berlin, Boston : Walter de Gruyter, 2012) ; voir également sa contribution à ce volume.

⁴⁵ Édouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers* (Paris : Gallimard, 1996), p. 30.

⁴⁶ Édouard Glissant, *Poétique de la Relation* (Paris : Gallimard, 1990).

⁴⁷ Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, *op. cit.*, p. 30.

langue et quand les résistances lui en imposent plusieurs, il les répartit selon des dispositifs monolingues.⁴⁸

Sans avoir vocation à s'instituer en nouveau modèle unique, cette pensée issue des archipels permet sans aucun doute une nouvelle approche de l'ex(tra)territorial.

Territoire, aire, lieu, relation, mouvement : c'est cette constellation conceptuelle complexe, proposée par les penseurs de la postmodernité tels que Chamoiseau, Glissant, Bhabha, Deleuze et d'autres, que les contributions au présent recueil ont eu la tâche d'affronter, d'analyser et de problématiser. Peut-être existe-t-il un moment où la réflexion des géographes et géopolitistes sur le territoire atteint ses limites et où les écrivains, les littéraires et les spécialistes de la diversité culturelle prennent le relais pour réfléchir à la constitution des réalités locales et familiales, des subjectivités personnelles, marquées par le métissage, l'hybridité, le passage d'une langue à une autre, l'aptitude de chacun de nous à endosser différentes identités dans différents contextes.

S'il ne s'agit pas de déclarer la fin des territoires et des aires culturelles et linguistiques, il convient de questionner et de déborder leurs limites et leur exclusivité, en s'inspirant de ces pensées de l'exterritorialité. Sans chercher à élaborer une synthèse ou une théorie de l'exterritorialité, cet ouvrage convoque un grand nombre de textes, documents et témoignages, afin d'éprouver, de valider ou d'approfondir ce concept riche et stimulant. Ce faisant, il propose un parcours interdisciplinaire et plurilingue à travers plus de quatre siècles, quatre continents et une dizaine de langues, de la littérature aux nouveaux médias, en passant par la philosophie, l'histoire, la linguistique, la presse, le cinéma...

Avant de terminer, donnons la parole à Yoko Tawada, qui nous fait l'honneur d'ouvrir ce volume avec son essai « Un hôte pas invité ». Cette écrivaine nomade et polyglotte, issue d'un autre archipel, le Japon, a poussé à la perfection l'art de transgresser les limites et les frontières, qu'elles soient réelles ou symboliques. La question des territoires littéraires, linguistiques et culturels, la question de leur identité et de leurs limites, est ainsi au cœur de son œuvre. En effet, son écriture plurilingue et interculturelle induit un processus permanent de déconstruction, de reconfiguration et de déplacement des territoires constitués. Dans une série de conférences prononcées en 2011 à Hambourg, elle a offert à son public l'une des plus belles images contemporaines de l'exterritorialité :

⁴⁸ Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé* (Paris : Gallimard 1997), pp. 205-206.

Si jamais je devais écrire un roman historique sur les grands navigateurs, je choiserais comme protagoniste une sirène. Elle voyagera sans navire le long d'une route maritime. Elle restera dans l'eau, sans jamais s'installer sur la terre ferme. Pourtant, elle essaiera non seulement de chanter depuis l'eau ou de danser dans l'eau, mais d'écrire sur l'eau.⁴⁹

⁴⁹ « Falls ich einen historischen Roman über die große Seefahrt schreiben sollte, würde ich eine Meerjungfrau als Hauptfigur nehmen. Sie wird ohne Schiff einen Wasserweg entlang reisen. Sie wird im Wasser bleiben und nie auf dem Festland sesshaft werden. Sie wird dennoch versuchen, nicht nur aus dem Wasser zu singen oder im Wasser zu tanzen, sondern ins Wasser zu schreiben », Yoko Tawada, *Fremde Wasser, Vorlesungen und wissenschaftliche Beiträge* (Tübingen : Konkursbuch, 2012), p. 79, notre traduction.

Bibliography

- a. Ahrens, Daniela, *Grenzen der Enträumlichung, Weltstädte, Cyberspace und die transnationalen Räume in der globalisierten Moderne* (Opladen: Westdeutscher Verlag, 2001).
- b. Anderson, Benedict, *Imagined Communities* (London: Verso, 2006 [1983]).
- c. Augé, Marc, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité* (Paris: Seuil, 1992).
- d. Badie, Bertrand, *La Fin des territoires* (Paris: Fayard, 1995).
- e. Baggioni, Daniel, *Langues et nations en Europe* (Paris: Payot et Rivages, 1997).
- f. Bauman, Zygmunt, *Globalization: The Human Consequences* (Oxford: Polity Press, 2000).
- g. Berdoulay, Vincent, *Des mots et des lieux. La dynamique du discours géographique* (Paris: Editions du CNRS, 1988).
- h. Bhabha, Homi K., *The location of culture* (London/New York: Routledge, 1994).
- i. Bogue, Ronald, *Deleuze's Way. Essays in Transverse Ethics and Aesthetics* (Aldershot: Ashgate, 2007).
- j. Boltanski, Luc/Ève Chiappello, *Le nouvel esprit du capitalisme* (Paris: Gallimard, 1999).
- k. Camion, Arlette, "Deleuze et la question du territoire", in *Extériorité de la littérature allemande*, ed. par Nicole Fernandez-Bravo et al. (Paris: L'Harmattan, 2002), pp. 19-26.
- l. Chamoiseau, Patrick, *Écrire en pays dominé* (Paris: Gallimard, 1997).
- m. Debarbieux, Bernard, "Le territoire: Histoires en deux langues. A bilingual (his-)story of territory", in *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, ed. by Christine Chivallon et al. (Bordeaux: Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 1999), p. 36-37.
- n. Debray, Régis, *L'éloge des frontières* (Paris: Gallimard, 2010).
- o. Deleuze, Gilles/Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure* (Paris: Minuit, 1975).
- p. Descola, Philippe, *Par-delà nature et culture* (Paris: Gallimard, 2005).
- q. Di Méo, Guy, *Géographie sociale et territoires* (Paris: Nathan, 2001).
- r. Döring, Jörg/Tristan Thielmann (eds.), *Spatial turn, Das Raumparadigma in den Kultur- und Sozialwissenschaften* (Bielefeld: transcript, 2008).
- s. Elden, Stuart, "Missing the point: globalization, deterritorialisation and the space of the world", in *Transactions of the institute of British Geographers*, New Series, 30:1 (2005), pp. 8-19.
- t. Ette, Ottmar: *TransArea. Eine literarische Globalisierungsgeschichte* (Berlin, Boston: Walter de Gruyter, 2012).
- u. Faist, Thomas, *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces* (Oxford: OUP, 2000).
- v. Gellner, Ernest, *Nations and Nationalism* (Ithaca, New York: Cornell University Press, 1983).
- w. Giraut Frédéric, "Conceptualiser le Territoire", in *Historiens et géographes*, 403, (2008), pp. 57-67.
- x. Glissant, Édouard, *Poétique de la Relation, Poétique III* (Paris: Gallimard, 1990).
- y. ———, *Introduction à une poétique du divers* (Paris: Gallimard, 1996).
- z. Guermond, Yves, "L'identité territoriale: l'ambiguïté d'un concept géographique" in *L'Espace géographique*, 4 (2006), pp. 291-297.
- aa. Hobsbawm, Eric, *Nations and nationalism since 1780* (Cambridge: CUP, 1990).

- bb. Hannerz, Ulf, *Transnational Connections: Culture, People, Places* (London: Routledge 1996).
- cc. Heyking, Alfons, *L'Exterritorialité* (Berlin: Puttkammer und Mühlbrecht, 1889).
- dd. Jaillet, Marie-Christine, « Contre le territoire, la “bonne distance” », in *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, ed. by Martin Vanier (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2009), pp. 115-121.
- ee. Jameson, Frederic, *Postmodernism, Or, the Cultural Logic of Late Capitalism* (Duke University Press, 1992).
- ff. Jeanpierre, Laurent, « La place de l'exterritorialité », in *Fresh Théorie*, ed. by Mark Alizart and Christophe Kihm (Paris: Léo Scheer, 2005), pp. 329-349.
- gg. Knight, David B., “Identity and Territory: Geographical Perspectives on Nationalism and Regionalism”, *Annals of the Association of American Geographers*, 72:4 (1982), pp. 514-531.
- hh. Musil, Robert, *Tagebücher* (Reinbek bei Hamburg: Rowohlt, 1976).
- ii. Retaillé, Denis, “Malaise dans la géographie: l'espace est mobile”, in *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, ed. by Martin Vanier (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2009), pp. 97-114.
- jj. Steiner, George, *Extraterritorial, Papers on Literature and the Language Revolution* (New York: Atheneum, 1971).
- kk. Schmitt, Carl, *Staat, Großraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969*. éd par G. Maschke (Berlin: Duncker & Humblot, 1995).
- ll. Sukic, Christine, ““Dans les bras de Neptune enlacée”: corps insulaire de l'Angleterre, d'Élisabeth I^{re} à Jacques I^{er}”, *Savoir en Prisme*, 1 (2011), pp. 223-235. Available online: [http://www.univ-reims.fr/gallery_files/site/1/1697/3184/9681/30077/35247.pdf].
- mm. Tawada, Yoko, *Fremde Wasser, Vorlesungen und wissenschaftliche Beiträge* (Tübingen: Konkursbuch, 2012).
- nn. Thiesse, Anne-Marie, *La Création des identités nationales* (Paris: Seuil, 1999).
- oo. Vanier, Martin (ed.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives* (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2009).
- pp. Vertovec, Steven, *Super-diversity* (London & New York: Routledge, 2014).
- qq. Warnier, Jean-Pierre, *La Mondialisation de la culture* (Paris: La Découverte, 2004).